

**S.C.P. GRAFMEYER – BAUDRIER -
ALLÉAUME - JOUSSEMET**

Avocats Associés
1, Rue de la République – BP 1138
69203 LYON CEDEX 01
Tél 04 78 28 59 17 -FAX 04 72 00 05 90
Toque 673

Reçu cabinet

REÇU 17 OCT. 2019

CABINET REFFAY
SOCIÉTÉ D'AVOCATS
BP 157 - 44, rue Léon Perrin
01004 BOURG EN BRESSE Cedex
Tél. 04 74 45 95 95
Fax 04 74 45 95 96



CONCLUSIONS

(aux fins d'addition au cahier des conditions de vente)

VEN

Audience adjudication du Mardi 3 décembre 2019 à 14 Heures.
RG N° 19 / 00056

L'AN DEUX MIL DIX NEUF
ET LE 16 OCTOBRE 2019.

Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de BOURG EN BRESSE
(Ain).

A comparu Maître Corinne GRISON de la SCP REFFAY ET ASSOCIES, Avocat au
Barreau de l'AIN, domiciliée 44, rue Léon Perrin, BP 157 – 01004 BOURG EN BRESSE,
avocat constitué de :

La CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE DE RHONE ALPES (CERA),
nouvelle dénomination sociale de la CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE DES
ALPES, Banque coopérative à forme anonyme régie par les articles L 512-85 et suivants du
Code Monétaire et Financier, Société Anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de
Surveillance au capital de 1.150.000.000 €, Intermédiaire d'assurance immatriculée à l'ORIAS
sous le n° 07 004 760, ayant son siège social Tour INCITY - 116 Cours Lafayette à 69003
LYON, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON (69) sous le n°
384.006.029 (SIRET 384 006 029 01660), représentée par le Président de son Directoire
demeurant es qualité audit siège,

Laquelle nous a déclaré, par addition au cahier des conditions de vente, ce qui suit :

Qu'elle vient de recevoir une réponse à la demande d'urbanisme délivrée par la société
TERRANOTA en date du 14 octobre 2019.

Maître Corinne GRISON annexe d'ailleurs purement et simplement la notice d'urbanisme au
présent cahier des conditions de vente ainsi qu'un extrait du plan cadastral.

Desquels comparution et dire, Maître Corinne GRISON de la SCP REFFAY ET ASSOCIES a
demandé acte.

Et a signé avec nous Greffier après lecture.

Maître Corinne GRISON
De la SCP REFFAY & ASSOCIES

LE GREFFIER

Lettre de Renseignements d'Urbanisme

14/10/2019
10:19:07

Nos/Réf : 2528REY1019ADS
Cabinet REYNARD

Collab. : Agnès B
Vos/Réf : GRAF/B9030
Pro/Acq : FENZI Fabien et Jivanti /
Adresse : Lieudit: DOMAINE MARECHAL
CURCIAT-DONGALON (01560)
Ref Cad : C 283, C 284, C 441 pour 5170m2

- Mutation d'un ensemble bâti ou non-bâti sans modification de son état.
- Ce document est établi sous la seule responsabilité de son signataire.
- Il n'a pas pour objet de déterminer les règles de constructions et ne remplace pas le certificat d'urbanisme.
- Les renseignements concernant l'alignement ne peuvent se substituer à l'arrêté d'alignement délivré par le maire ou l'équipement.

Documents d'urbanisme	Zone(s)	Droit de préemption
CC approuvé le 25/04/02 (Der MAJ. 07/02/19)	ZNC (Zone Non Constructible)	néant

1 - Droit de préemption ouvrant droit à des formalités

Néant

2 - Servitudes d'Utilité Publique

I3 - transport de gaz - L433-1 à L433-11 du C. ener. - servitude de canalisation de transport de gaz

3 - Servitudes d'Urbanisme

N'est pas concerné par un alignement (limites actuelles de la propriété)

N'est pas concerné par un emplacement réservé

N'est pas concerné par une marge de recul

4 - Opérations

N'est pas situé dans une zone d'aménagement concerté (ZAC)

5 - Environnement

N'est pas situé dans un parc naturel régional

N'est pas situé dans une zone de protection Natura 2000

6 - Observations, prescriptions particulières et autres

Est situé dans une zone de sismicité : Faible (2)

Est situé dans une zone à potentiel Radon : Zone 1

N'est pas concerné par un risque minier

N'est pas situé dans une zone contaminée par les termites ou susceptible de l'être à court terme : La zone n'étant pas délimitée par un arrêté préfectoral

N'a pas voté la taxe communale forfaitaire sur les cessions de terrains nus (art.1529 du CGI)

A Archamps, le lundi 14 Octobre 2019

Département :
AIN

Commune :
CURCIAT-DONGALON

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
BOURG EN BRESSE
PTCC Ain 5 rue de la Grenouillère 01000
01000 BOURG EN BRESSE
tel: 04 74 45 77 00 -fax 04 74 45 86 08
p.g.c.ain@dgfip.finances.gouv.fr

14/10/2019
10:19:10

Section : C
Feuille : 000 C 03

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 14/10/2019
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC46
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

Cet extrait de plan vous est délivré par

cadastre.gouv.fr

COPIE ORIGINALE CERTIFIÉE

